

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# L'Abbeille.

11eme Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

11eme Année.

VOL. XI.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 2 MAI, 1878.

No. 27.

## Les armes de Léon XIII.

De grandeur, de lumière  
Et de lis couronné,  
Vive notre Saint-Père,  
*Ecce Leo!*

I.

Dans l'azur d'un ciel pur, par delà les nuages,  
Répandant ses larmes sur nos terrestres pages  
Scintille avec éclat son étoile là-haut.  
Verso de doux rayons nés de nos larmes,  
Et parmi les écueils d'une nuit de tempêtes  
Dirige notre barque, *O Lumen tu cælo.*

II.

Le grain de sénévé, germant en bonne terre,  
Perce de ses rameaux les zones du tonnerre  
Et pousse jusqu'au ciel l'aube de son front.  
Que l'arbre de l'Eglise, à l'ombre de ses ailes,  
Aille porter sa tête aux ajnières éternelles,  
Ses racines touchant aux abîmes sans fond.

III.

A travers les brouillards, sur la brume pluvieuse  
Étalant ses trésors de pourpre lumineuse,  
L'arc-en-ciel de jours purs annonce le retour  
Fais descendre en nos cœurs des lueurs d'espérance,  
Viens enfin soulager notre longue souffrance,  
Précurseur du triomphe, aurore d'un beau jour.

IV.

An fond de son parterre à l'abri du feuillage,  
Symboles de pudeur, ornements du bel âge,  
Brillent deux chastes fleurs, deux lis tendres et blancs.  
Puisse ta main, ô pape, ô roi de la Romagne,  
Nouveau Léon, sèner un nouveau Charlemagne,  
Le couronnant des lis et de l'amour des Français.

V.

Le Grand Pape qui doit, par sa haute sagesse,  
Dans nos siècles vieillies ramener la jeunesse  
Des âges de lerveur, ce grand Pape, c'est toi  
En triomphe marchant de victoire en victoire.  
Entoure de soldats, de puissance et de gloire,  
Aux peuples étonnés d'apôtres, *O Grand Roi*

JOANNES

## La Trappe Canadienne.

Monastère du St-Esprit.

II.

"Dieu changera ces déserts  
en des lieux de délices, et sa  
solitude en un jardin du Sei-  
gneur. On y verra partout  
la joie et l'allégresse; on y en-  
tendra les actions de grâces et  
les cantiques de louanges."

A quel régime se soumettaient volontairement ces hommes livrés à un travail aussi pénible, peu accoutumés aux rigueurs de notre climat? La Règle du monastère du St-Esprit nous en donnera une idée.

La première année, la nourriture des Moines fut uniquement une soupe aux pois cuits dans l'eau, sans aucun condiment, et des biscuits de matelots. Le travail durait toute la journée, excepté le temps nécessaire aux offices.

La règle ordinaire de la communauté était la suivante: Tous les jours, lever à deux du matin, excepté les dimanches et les fêtes où il avait lieu à minuit ou

une heure, suivant la grandeur de la solennité.

Les offices chantés ou récités en chœur avec une grand-messe, suivie de sept à huit heures de travaux manuels, c'est-à-dire deux fois plus qu'en Europe.

Le coucher, à 7 heures en hiver, 8 heures en été. Pour lit, une simple paille de six pouces d'épaisseur sur des planches. Tous les vendredis, discipline, après l'office du matin, avec des chaînes de fer ou des cordes nouées, à la volonté de chacun.

Le matin, au chapitre, accusation publique des fautes commises pour en recevoir une pénitence du Prieur.

Voici les principales pénitences imposées: prendre son repas par terre devant la communauté: se prosterner sur le pavé et y demeurer jusqu'à ce que le Prieur donne la permission de se lever: mendier sa nourriture à chacun des frères, le midi au réfectoire, en se mettant à genoux devant eux, une assiette à la main: prier au cimetière couché dans la fosse creusée pour le premier mourant, etc., etc.

Les religieux étaient rigoureusement tenus à un silence perpétuel; jamais de récréation; ils pouvaient, seulement dans le cas d'urgente nécessité, parler au Supérieur ou à l'un des officiers par lui autorisé. Tout se faisait par signes, même le travail.

On ne s'arrêtait pas là dans la voie de la mortification. Le jeûne tel que pratiqué dans les premiers siècles de l'Eglise, durait depuis l'Exaltation de la Ste-Croix jusqu'à Pâques: un seul repas de légumes, et le soir, une collation de deux onces de pain. Depuis Pâques jusqu'à Septembre, jeûne ordinaire. Tout aliment provenant des animaux, viande, beurre, lait, œufs, poissons, etc., était complètement interdit.

Au milieu des privations de tout genre, nos bons pères jouissaient cependant d'un bonheur inaltérable. "En 1864, dit M. l'abbé C. E. Legaré, dans l'ouvrage cité plus haut, chacun des religieux écrivit une lettre à Mgr Baillargeon pour lui exprimer ses sentiments de reconnaissance sur le bonheur qu'il avait contribué à lui procurer, en l'amenant à vivre avec une règle si salutaire. Monseigneur leur adressa une pastorale, datée du 1er Mars de la même année: on y lit les paroles sui-

vantes: "Nous ne saurions vous ex-  
" primer, N. T. C. F., la consolation  
" que nous avons éprouvée dans le Sei-  
" gneur, en lisant les pieuses lettres que  
" vous venez de nous envoyer. Toutes  
" ces lettres, en effet, respirent l'esprit  
" religieux qui vous anime. Car toutes  
" expriment vos sentiments de respect,  
" d'amour et de soumission pour votre  
" digne prieur.

"L'esprit de Dieu nous dit que l'hom-  
" me obéissant chantera victoire. Par  
" l'esprit d'obéissance, vous remporterez  
" la victoire sur tous les ennemis de  
" notre salut; vous triompherez de vous-  
" mêmes; vous vivrez à Dieu et pour  
" Dieu seul, dans le silence, dans la  
" prière, dans la ferveur, dans les lou-  
" anges de Dieu, dans les veilles et les  
" jeûnes, dans la charité fraternelle, dans  
" l'union, dans la paix de l'âme."

"En 1869, malgré les fatigues d'une  
visite pastorale déjà longue, malgré le  
mauvais état de sa santé, Mgr Baillar-  
geon voulut se rendre au Monastère du  
St-Esprit. Il le visita dans tous ses  
détails; parcourut les appartements de  
son grand quadrilatère, la salle du cha-  
pitre, ornée si modestement de mille pe-  
tites images des saints, la salle du tra-  
vail, celle des étrangers, où l'on peut  
recevoir convenablement une douzaine  
d'hôtes, le réfectoire, les cellules des re-  
ligieux, si peu spacieuses, le cimetière,  
la chapelle, le seul endroit où la rigou-  
reuse simplicité fait place à un peu d'or-  
nementation, car c'est la maison de Dieu.  
Mgr admira la propreté et l'ordre qui  
régnaient partout; mais il fut surtout  
édifié de la piété des bons Pères, il les  
vit chacun en particulier, et avant de se  
séparer d'eux, il les bénit avec effusion  
de cœur.

III.

Les rigueurs extraordinaires de la Rè-  
gle ne pouvaient être le partage du  
grand nombre. Les Canadiens surtout,  
accoutumés à une nourriture substan-  
tielle, ne pouvaient résister à un régime  
fait pour des climats moins rudes. Aussi  
la communauté, composée de canadiens,  
belges, hollandais et français, ne s'é-  
leva guère, en même temps, au delà de  
20 ou 30 religieux, novices et profès.

Sept canadiens seulement ont persé-  
vééré; trois moururent au Monastère  
en odeur de sainteté. Frère Jean-Bap-  
tiste, dans le monde Cyrille Carrier, de

St-Charles, Québec, Fr. Marie Alphonse, Alphonse d'Aoust, et Fr. Denis, Omer Guillault, de St-Thimothée, Montréal. Ce dernier obtint la grâce spéciale qu'il demandait à Dieu avec instance, de mourir le jour de la fête de St-Joseph, auquel il avait une grande dévotion. Tous trois moururent martyrs de leur amour pour la pénitence. Malgré les représentations du Rév. Père Prieur, que leur santé était trop faible pour vivre à la Trappe, ils ont volontairement préféré la mort au volonte. Aussi leur fin fut-elle sainte devant Dieu: *Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur.*"

Le Monastère du St-Esprit, pendant ses 10 années d'existence (1862-72), a été successivement gouverné par deux Prieurs: Le Rév. Père Ives ou Père André, dans le monde, Arnold Henri Bor, prêtre Hollandais, décédé le 22 juillet, 1865, et le Père François-Xavier, dans le monde Henri de Brie, prêtre Hollandais, resté curé de Sainte-Justine.

Qui a été le fondateur du monastère? "Je ne saurais le dire, écrivait le curé de Sainte-Justine, nous avons été envoyés ici par le Révérend Père Jacques, Prieur de Tracadie, qui nous a laissés, dès le commencement, sans autre ressource que notre bonne volonté, cela me semble peu mériter le titre de fondateur.

"Les dépenses nécessaires à la fondation ont été couvertes par les aumônes des fidèles des diocèses de Québec et de Montréal ainsi que d'Europe, et je ne vois aucun donateur qui en particulier puisse revendiquer ce titre.

"Parmi les bienfaiteurs du monastère, Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Rimouski, l'Hon. Hector Langevin, et M. le grand-vicaire Langevin, méritent certainement un éloge particulier. Ce dernier, surtout, a été de tout temps, un soutien pour la maison, tant par ses libéralités que par ses sages conseils."

Malgré ces puissants protecteurs, le monastère disparut en 1872, après une courte existence de 10 années. La rigueur de notre climat, incompatible avec la sévérité inflexible de la règle monastique, a privé le Canada de cette institution qui eut pu rendre encore de grands services à l'Eglise et à l'œuvre si importante de la colonisation.

\* \* \*

## L'Abaille.

"Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 2 MAI 1878.

Nous remplaçons notre article de rédaction par la notice nécrologique sur L. Giroux, notre regretté confrère, écrite par un de ses amis et confrère de classe.

## Louis de Gonzague Giroux.

Il faut l'avouer, les desseins de la Providence sont impénétrables. Pourquoi ces coups terribles dont elle nous frappe? Pourquoi, cette année, enlève-t-elle si souvent de nos rangs des confrères, des amis sincères et dévoués?... Mais n'interrogeons pas. Bénissons plutôt le Dieu juste, mais terrible, qui nous éprouve. Prosternons nous devant la divine justice, buvons le calice d'amertume qu'elle nous présente, et avec notre regretté confrère à sa dernière heure, répétons ces paroles de Notre Seigneur aux Jardins des Oliviers "Fiat Voluntas tua."

C'est vrai, nous nous soumettons à cette justice; mais, selon la parole de l'Ecriture: "L'amour est fort comme la mort." Aussi nous ne pourrions nous empêcher de répandre des larmes de regret sur la tombe qui vient de se fermer.

Hier, c'était un enfant que Dieu trouvait mûr pour le ciel; et aujourd'hui, c'est le plus âgé d'entre nous, Louis de Gonzague Giroux, élève de seconde, qui, dans la vigueur de la jeunesse, doit dire adieu à tous les projets d'avenir.

Plein d'ardeur et doué de toutes les qualités qui font un jeune homme vertueux, Monsieur Giroux laisse parmi nous un vide profond. Son caractère aimable et franc, quoique un peu violent, lui avait gagné un nombreux cercle d'amis. Les élèves externes surtout ont pu connaître et apprécier à leur juste valeur son zèle et son dévouement pour la société saint François de Sales, dont il fut trésorier, à plusieurs reprises.

Pouvons-nous passer sous silence son énergie à l'étude? Il était entré fort tard au séminaire. Son intelligence n'avait pas été cultivée dès l'enfance par une étude sérieuse; il lui fallait un courage extraordinaire pour commencer à vingt-deux ans un cours classique. Mais rien ne l'arrêta, car il avait un but, et ce but, nous ne pouvons nous le dissimuler, était de devenir plus tard ministre du Seigneur. Aussi sut-il faire face aux difficultés, et grâce à un travail constant, occuper une place honorable parmi ses confrères.

Mais ce qui nous le montre encore plus digne d'admiration, c'est sa grande piété.

A la messe de communauté, il était un modèle pour nous tous, et rarement il laissait passer un dimanche sans ranimer par la sainte communion son amour pour Dieu. Il aurait pu dire comme Saint Louis de Gonzague, son patron, qu'il était prêt à tout moment à mourir, la conscience tranquille et heureuse. Pussions-nous marcher sur ses traces et profiter de ses bons enseignements: c'est l'héritage précieux qu'il nous a légué. A l'exemple de tous les Saints, son

cœur s'élevait avec amour, comme un pur encens vers la Mère de Dieu.

Dès avant son entrée au séminaire, Monsieur Giroux était membre de la Congrégation de Marie, établie à Beauport, sa paroisse natale; il en fut même un des premiers officiers. Et une fois élève, son premier soin fut de se faire admettre Congréganiste parmi nous.

Tant de qualités méritent certes que nous pleurions notre confrère; mais ne sont-elles pas aussi un sujet de consolation? Marie, qui veille du haut du ciel sur les fidèles dévoués à son culte, l'a reçu dans ses bras; elle l'a offert à Dieu, comme une agréable victime. En effet, si aujourd'hui notre regretté confrère ne vient plus s'asseoir à nos côtés, cela est peut-être dû à une héroïque dévotion au Saint-Sacrement et à la Mère des Douleurs.

C'était un habitude, ou plutôt une loi chez lui, de faire chaque année les stations du Jeudi-Saint à toutes les églises et repositoires de Québec. Cette année il a fait quinze stations le même jour. Et il a voulu être seul: "Afin, disait-il "de faire les choses avec plus de recueillement, et comme le méritent les mystères qu'on est appelé à y méditer." Et il remercia plusieurs confrères qui s'offrirent de l'accompagner. Mais il était trop affaibli par les jeûnes du carême. Il y contracta une pleuro-pneumonie qui l'emporta après six jours de maladie, vendredi soir, à l'âge de vingt-sept ans.

Ses dernières pensées ont été saintes, comme sa vie; et c'est sur ses instances que, sur son lit de mort, il devint un digne enfant de Saint François d'Assises.

Il est allé rejoindre dans l'autre vie les nombreux confrères qui nous ont quitté depuis janvier; il a voulu grossir au ciel le cortège des enfants de Mgr de Laval, pour qui il avait un grand respect, une vénération particulière.

En effet, pendant sa maladie, les Sœurs du Sacré-Cœur, dont il a reçu les soins précieux, l'exhortaient à demander sa guérison à la Vénérable Mère de l'Incarnation: "Et à Mgr Laval;" ajouta-t-il tout-à-coup.

Mais terminons cette nécrologie. Les actes de Monsieur Giroux sont assez profondément gravés dans la mémoire de ceux qui l'ont connu. Imitons sa piété et son amour du travail. Sa vertu a plu au Seigneur, qui a voulu en orner son ciel. C'est là la seule récompense digne de ses mérites.

UN AMI.

La charmante poésie qui commence notre numéro d'aujourd'hui nous est arrivée du petit séminaire de Ste-Thérèse. Malheureusement l'auteur désire garder un incognito absolu, il nous permettra au moins de lui présenter nos plus sincères remerciements.

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui une nouvelle lettre de Rome. Nos abonnés liront sans doute avec plaisir les détails qu'elle renferme, surtout relativement à la bienveillance de Léon XIII à l'égard de Mgr l'Archevêque et l'Université Laval.

#### Lettre de Rome

11 avril 1873.

Je viens vous rendre compte, chers lecteurs de l'Abuille, d'une audience privée que Notre S. Père Léon XII a bien voulu m'accorder.

Il y a trois espèces d'audiences : les publiques, semi-publiques et particulières ou privées.

Les audiences publiques ont lieu, l'hiver, vers une heure dans les loges ou galeries, et pendant l'été dans la salle ducale ou celle du consistoire. Dans ces audiences, Léon XIII parcourt les rangs, dit un mot à chaque groupe, donne sa bénédiction et présente sa main à baiser.

Les audiences semi-publiques ont lieu dans les antichambres des appartements du S. Père, au moment où Sa Sainteté sort pour se rendre à l'audience publique. Tout s'y passe à peu près comme dans les audiences publiques.

Les audiences privées se divisent en deux classes : 1o celles que le Pape donne aux cardinaux, aux ambassadeurs, aux secrétaires des congrégations romaines, et dans lesquelles se traitent les affaires de l'Eglise la matinée, de huit heures à midi, et une partie de la soirée sont employées à ces audiences ; 2o celles qui sont accordées aux évêques et aux personnes qui ont quelque chose de particulier et d'important à communiquer à Sa Sainteté. Ces dernières ont généralement lieu le soir, après le coucher du soleil, dans le cabinet même du Pape : on y est seul à seul avec Sa Sainteté.

Le maître de chambre soumet au S. Père la demande d'audience plusieurs jours à l'avance, un billet est envoyé à domicile ; il indique le jour et l'heure de la réception.

On est introduit devant le S. Père par son maître de chambre ou par un camérier participant. Les camériers participants sont au nombre de quatre ; ils remplissent les fonctions d'introduit-eur à tour de rôle, chacun une semaine.

En s'approchant du Vicaire de Jésus-Christ, on fait trois genuflexions, et arrivé près de lui, on baise son pied, généralement le Pape présente ensuite son anneau à baiser.

Voici maintenant la relation de mon audience.

Le onze avril, à neuf heures moins vingt minutes du soir, je fus introduit auprès du S. Père par Mgr Van den Branden de Reeth, camérier participant. Après avoir accompli le cérémonial

prescrit, je fis mes remerciements à Sa Sainteté pour une faveur qu'elle m'avait accordée quelques jours auparavant. Ensuite je présentai une lettre de Sa Grâce, Mgr l'Archevêque de Québec, et une adresse de l'Université Laval, ayant soin de dire que j'étais très-heureux de déposer ces documents entre les mains de Sa Sainteté le jour même de la fête du grand Pape, qui le premier porta le nom de Léon.

Le S. Père ouvrit la lettre de Mgr l'Archevêque, et en fit à haute voix la lecture tout entière, l'entremêlant de quelques paroles aimables sur les sentiments qui s'y trouvent exprimés. Sa Sainteté parcourut ensuite l'adresse de l'Université. Elle me posa plusieurs questions sur l'époque de la fondation de cette institution, sur son organisation, sur le nombre de ses professeurs et de ses élèves, et sur le bien qu'elle réalise.

Homme d'un profond savoir, Léon XIII, avant d'être élevé à la chaire de S. Pierre, a toujours porté un vif intérêt à l'enseignement et développement des sciences et des lettres ; depuis son élection, il a déjà donné bien des encouragements précieux aux universités catholiques.

A la fin de l'audience, le S. Père me dit : " Je voudrais bien répondre immédiatement à votre archevêque et au recteur de votre université, mais cela est impossible. Quand bien même j'aurais cent secrétaires à ma disposition, je ne pourrais pas parvenir à donner des réponses à toutes les lettres et adresses que je reçois. Cependant plus tard, après l'aques, je ferai faire une réponse. En attendant je vous charge de répondre pour moi, et de le faire aussitôt que possible. Vous direz que je vous ai reçu en audience privée, qu'en votre présence j'ai pris connaissance des lettres que vous m'avez présentées, que les beaux sentiments de foi et d'attachement à la chaire de S. Pierre qu'elles renferment m'ont vivement touché, que tout ce que vous m'avez dit sur votre université m'a grandement réjoui et intéressé. Ah ! qu'ils méritent bien de l'Eglise ceux qui se dévouent à l'enseignement de la jeunesse ; que leur récompense sera belle.—Dites à votre archevêque que je le bénis avec effusion de cœur. Je bénis son clergé régulier et séculier, toutes les maisons religieuses et son troupeau tout entier. Je bénis votre université, tous ses officiers et tous ceux qui y travaillent, professeurs et élèves. Je demande à Dieu qu'il répande de plus en plus sur elle sa protection et sa grâce, pour qu'elle soit toujours le sanctuaire de la science, de la vertu et de la piété."

Avec un accent qui manifestait ses

préoccupations sur la triste position de l'Eglise dans presque toutes les parties du monde, le S. Père ajouta : " Remerciez le ciel, votre pays est bon, la foi s'y conserve intacte et agissante. Le nom de votre pays me rappelle toujours vos excellents zouaves, qui sont accourus à la défense du S. Siège."—Je profitai de cette occasion pour dire à Sa Sainteté qu'actuellement l'un de ces zouaves habitait le Vatican, qu'il était venu par dévouement, comme représentant ses camarades, prandre du service dans le corps des gendarmes pontificaux.—Que ne peut pas la foi, reprit Léon XIII !

Sa Sainteté me donna ensuite la bénédiction apostolique, pour moi, mes parents, mes amis et tout ceux qui me sont chers. Je baisai le pied et la main du vicaire de Jésus-Christ avec une émotion bien difficile à contenir. L'audience était terminée. Elle avait duré vingt minutes. En traversant les antichambres et en descendant les escaliers du palais, il me semblait que je me retirais du Thabor. Tout dans la personne et dans les paroles de Léon XIII, est à la fois lumière, grandeur, intelligence, bonté et sainteté.

B. P.

#### Nouvelles Locales.

Mgr l'Archevêque vient de publier un mandement à l'occasion de la translation solennelle des restes précieux de Mgr de Laval, le 23 de ce mois. Sa Grâce termine en invitant les fidèles de l'Archidiocèse à prier pour que l'Eglise s'occupe un jour de la glorification de ce grand serviteur de Dieu, si telle est la volonté de la Providence. Elle a bien voulu approuver aussi une petite prière par laquelle on demande la même faveur au Sacré-Cœur de Jésus par l'intercession du Sacré-Cœur de Marie.

Lundi a été chanté à la chapelle du Séminaire le service dit du trentième jour, pour le repos de l'âme de M. N. Maingui.

Jeudi dernier nous avons chômé avec beaucoup d'éclat une fête dont le nom est en majuscules dans notre calendrier : la fête au sucre. Nos confrères de la Physique avaient bien voulu se charger des préparatifs.

Dans notre petite république on aime beaucoup à varier les amusements, aussi le banquet fut heureusement entrecoupé de chansons, dont MM. J. Barry et G. Lemieux firent les frais. M. E. Verret avait même préparé un joli discours sur la reconnaissance que nous devons à une déesse inconnue de l'Olympe antique, sur la déesse de la tire. Nous regrettons que le manque d'espace nous empêche de donner plus de détails. Qu'il nous suffise de dire que l'entrain le plus vif se fit remarquer durant tout le ban-

quet et que les différents services sucrés qui chargement nos tables disparurent en un clin d'œil.

### Mardi.

Nous avons eu congé en l'honneur de Mgr de Laval : Labontaine dirait qu'on nous ruine en fêtes. La basse-messe, aussi solennelle que possible, a été dite par le Revd. M. Methot. L'infare au commencement, fantare à la fin et dans l'intervalle le charmant cantique: "Gloire à Jesus," un *grattus agnus* de Rossini, le "Regina-Cœli" de Bourges, le tout aux dépens des écoliers dirigés, par M. l'abbé Fraser, ont successivement caressé nos oreilles par une douce harmonie.

Comme transition, du matin au soir il a fait un vent d'est à forcer les plus impolis de mettre chapeaux bas : si c'est un *enjoy* de Dieu pour empêcher les *cabales*, il a perdu son temps et nous a fait perdre le nôtre. Heureusement la soirée donne à l'Université nous a complètement dédommagés des ennuis du jour. Chacun pouvait lire sur les programmes de papier rose ou vert-pomme, ce modeste en-tête, bien et dûment imprimé en lettres majuscules; "Soirée dramatique" et musicale donnée par MM. les él. "ves de Rhetorique en l'honneur de M. L. N. Bégin, Directeur du Petit Séminaire.—Le Malade Imaginaire, comédie en trois actes de Molière," et d'autres articles encore propres à exciter l'appétit de l'auditoire.

À la suite d'une mélodieuse fantaisie de la Société Ste-Cécile, sous la direction de M. McKernan, l'Union Orphéonique a exhibé une des perles de son écrin : l'Orphéon en voyage. C'était à ravir et le seul défaut remarqué est que MM. les orphéons ont fait sourde-oreille à nos appels.

Le discours d'ouverture par M. Jodoin nous avait introduit la représentation du Malade Imaginaire, cette peinture si finement dessinée d'une des nombreuses maladies mentales de notre espèce. M. Tardivel a rendu avec un excellent comique le personnage d'Argan, M. Verret a été on ne peut mieux hypocrite dans le rôle d'intendant et les auditeurs ont trouvé fort intelligent le valet Scapin; incarne pour l'occasion, dans la personne de M. Jodoin. Les entr'actes ont été remplis: le premier par Mazurka joli morceau de bande et par la fable du Corbeau et du Renard, déclamée par M. Verret transformé en anglais: le second par le chant si beau de La Mort d'Abel, rendu par M. Lynch avec accompagnement de piano par M. Ed. Vincelette. L'ensemble de la fête est excellent, de la gaieté dans tous les cœurs et partant sur tous les visages. Sa Grâce Mgr. L'Archevêque en a fait compliment à MM. les Rhetoriciens et après ce qu'il a dit, nous ne pourrions rien ajouter qui eu grand poids.

De retour à la salle, il y a eu compliments avec réponse, selon l'usage. Alors pour la première fois, nous nous sommes aperçus de l'approche de l'heure où le

soir se transforme en matin. La pendule marquait onze heures et marchait tous-jours. Et notre lit! 11½ heures! et demain à 5 heures la cloche avec son timbre détestable et ses gling... glarg répétées nous invitera poliment à sortir des bras de Morphée, à 5 heures! Quo faut-il plus qu'une telle pensée pour nous donner le cauchemar. C'est bien le cas de dire que toute belle médaille à son revers.

### Premiers.

*Première époque.* Minéralogie et Géologie.

Ls. H. Paquet,  
J. Beaudoin,  
A. Marchand,  
A. Scott,

Géologie.

*Rhetorique.*

E. Verret,  
T. Turcot,

Discours latin.

Version latine.

*Seconde.*

J. St Amand,  
A. Vézina,  
E. Roy,

Narration latine.

Thème grec.

*Troisième.*

A. Bernier,

Vers latins.

*Quatrième.*

C. Arsenault,  
E. Taschereau,

Thème latin.

*Cinquième.*

E. Langelier,

Histoire.

*Sixième.*

J. Gingras,  
H. Goulet,

Mémoire.

*Septième.*

J. Kelly,

Thème latin.

T. Flynn,

A. Fiset,

J. Lebel,

R. Paquet,

E. Vallière,

Arithmétique.

*Huitième.*

W. Pampalon,

Mémoire.

On a bien voulu nous communiquer les lettres écrites à M. le Supérieur par les Dames Religieuses Ursulines et de l'Hôtel-Dieu, relativement à la translation solennelle des restes de Mgr de Laval. Nous publierons dans notre prochain numéro la seconde de ces lettres que le manque d'espace nous empêche de donner aujourd'hui.

Monsieur L'ABBÉ THOS. HAMEL, V. G.

Supérieur du Séminaire de Québec

Monsieur le Supérieur,

Les Religieuses de la Communauté ont pris un bien vif intérêt aux détails, publiés dans les journaux, en septembre dernier, à l'occasion de l'exhumation des restes mortels de Monseigneur François de Laval, elles ont été aussi profondément émues de la pieuse supplique auprès des autorités ecclésiastiques et civiles, pour obtenir que ces restes si précieux du Fondateur, du Bienfaiteur, du Modèle et du Protecteur du Séminaire de Québec fussent conservés dans la chapelle du Séminaire.

Mais leur joie a été grande lorsqu'il leur a été permis de demander que le convoi funèbre au jour de la grande cérémonie du mois de mai prochain, fit halte et entra dans la chapelle des Ursulines. Celui qui a tant de fois béni nos premières Mères, qui s'est appliqué avec tant de dévouement à leurs intérêts spirituels et temporels, va donc de nouveau visiter les filles des Saintes Fondatrices!

Nos annales, Monsieur le Supérieur, sont remplies des plus beaux témoignages, rendus aux vertus héroïques de l'immortel Evêque de Laval. Nous n'en citerons que deux extraits. La vénérable Marie de l'Incarnation, écrivant en France en 1659, disait, "Sans parler de sa naissance, qui est fort illustre, car il est de la maison le Montmorency, c'est un homme d'un mérite et d'une vertu singulière.... Ce ne sont pas les hommes qui l'ont choisi.... je dis avec vérité qu'il vit saintement et en apôtre." En septembre 1660, elle disait encore: "C'est un autre St-Thomas de Villeneuve pour la charité et l'humilité, car il se donnerait lui-même pour cela. Il ne se réserve pour la nécessité que le pire; il est infatigable au travail; c'est bien l'homme du monde le plus austère et le plus détaché des biens de cette vie. Il donne tout et vit en pauvre...." Les autres lettres de la Vénérable jusqu'en 1671, renferment un grand nombre de témoignages de la même importance.

Quels trésors de mérites ne s'est pas acquis Monseigneur de Laval, pendant quarante-neuf années de sacrifices de toute sorte employés sans réserve au service de Dieu et au bien de la colonie.

Nous espérons, Monsieur le Supérieur, n'avoir pas trop préssumé, en comptant sur l'immense consolation de pouvoir, ainsi que nos anciennes Mères en 1708, entourer de vénération et d'hommages, les restes précieux de celui qu'elles appelaient un Saint, le Saint Evêque de la nouvelle France. "On ne doute pas," dit notre vieux recit, "que dans la suite, Notre Seigneur ne manifeste les trésors de grâces, qu'il a répandues dans l'âme de ce Saint Evêque, d'autant plus qu'il a caché ses plus belles actions, par amour pour la solitude et la vie cachée et abjecte."

Telle a été la vie de Monseigneur de Laval durant un demi-siècle, qu'il a passé en ce pays, c'est le témoignage de l'histoire; telle aussi, Monsieur le Supérieur, s'est conservée en cette maison, la mémoire du premier Evêque de la Nouvelle-France.

En 1867, lorsque des démarches furent faites pour la cause de la Béatification de notre vénérée Fondatrice, nous espérons voir commencer en même temps, les procédés préliminaires pour celle du Fondateur du Séminaire de Québec: mais le Bon Dieu a ses temps et ses moments!

Pour nous, Monsieur le Supérieur, veuillez le croire, nous ne cesserons de prier que Dieu daigne glorifier celui qui l'a si héroïquement servi à l'époque difficile de l'établissement de la colonie.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Supérieur, avec le plus profond respect et la plus entière considération, (au nom de la Communauté.) Votre très-humble et obéissante servante.

LA SUPÉRIEURE  
des religieuses Ursulines.  
Monastère des Ursulines,  
Québec, le 28 Mars, 1878.